

## Millenium Challenge Account

# Le Compact II approuvé

● **La convention relative au Compact II a été signée. Le gouvernement américain accorde un don de 450 millions de dollars, et le Maroc apporte une contribution à hauteur de 67,5 millions.**

Le Conseil de gouvernement, qui s'est réuni mercredi dernier, a adopté le projet de loi approuvant le Compact du Millenium Challenge Account conclu entre les gouvernements marocain et américain, à travers le Millenium Challenge Corporation (MCC). Ainsi, après le succès du premier Compact, il a été procédé à la signature de la convention relative au deuxième programme de coopération bilatérale (Compact II) permettant au MCC d'accorder un don de 450 millions de dollars, auquel s'ajoutent 67,5 millions de dollars relatifs à la contribution du gouvernement marocain. La convention de partenariat entre les deux gouvernements a été conclue en novembre dernier à la suite de l'éligibilité du Maroc à une seconde phase du compact. Ce nouveau financement sera consacré au financement de deux projets, «Éducation et formation pour l'employabilité des jeunes» et «Productivité du foncier». Dans ce cadre, le projet

trois axes, à savoir la gouvernance du foncier, le foncier agricole visant à établir des procédures et mécanismes plus efficaces pour l'appropriation

des terres collectives situées à l'intérieur des périmètres d'irrigation au profit des ayants droit, et enfin le foncier industriel. En ce qui concerne ce dernier, le MCC veut changer la méthodologie d'intervention de l'État pour que l'aménagement du foncier industriel soit basé sur la demande réelle du marché.

PAR W.M

**La convention de partenariat entre les deux gouvernements a été conclue en novembre dernier.**

Éducation et formation pour l'employabilité des jeunes comporte deux volets. Le premier concerne l'enseignement secondaire collégial et qualifiant, alors que le second a trait à la formation professionnelle. Le but est d'élaborer un modèle intégré en vue d'améliorer les établissements scolaires et de l'appliquer dans une centaine d'établissements répartis sur trois régions. Le deuxième volet de ce projet vise à améliorer l'employabilité des jeunes en soutenant le système de formation professionnelle. Il s'agit de mettre en application des réformes telles que la révision du système de financement et de gestion de la formation professionnelle par le biais d'un partenariat entre les secteurs public et privé. En effet, de nouvelles institutions seront créées, et d'autres institutions publiques seront restructurées et renouvelées. Celles-ci seront gérées à travers une implication effective du secteur privé en vue d'adapter l'offre à la demande. Quant au deuxième projet, relatif au domaine foncier, il vise à augmenter la productivité du foncier destiné aux secteurs industriel et agricole. Il comporte